

COMMUNIQUÉ DE L'ORDRE JUDICIAIRE VAUDOIS

Etat de Vaud

L'Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, à Vevey, déménage

Situé Rue de la Madeleine 39, à Vevey, l'Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois déménagera prochainement. Il s'installera à quelques centaines de mètres seulement de ses locaux actuels, dans un bâtiment sis Place de la Gare 5. Il changera également de numéro de téléphone à cette occasion. Dans le cadre de ce déménagement, l'Office sera exceptionnellement fermé le vendredi 14 mai 2021. Il rouvrira ses portes le lundi 17 mai 2021, à sa nouvelle adresse, dans le respect des restrictions en vigueur en raison de la situation sanitaire.

L'Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, à Vevey, déménage. Situé Rue de la Madeleine 39, il s'installera prochainement dans des locaux rénovés pour l'occasion, sis Place de la Gare 5, à quelques centaines de mètres seulement de sa situation actuelle. Ces locaux de plus grande envergure permettront à l'Office, qui n'a cessé de croître et de se développer depuis sa création, de continuer à assurer ses missions de manière optimale, dans les meilleures conditions possibles pour ses collaborateur•trice•s et les usager•ère•s.

Dans le cadre de ce déménagement, l'Office des faillites sera exceptionnellement fermé le vendredi 14 mai 2021. Une permanence téléphonique visant à garantir l'exécution des mesures urgentes sera assurée au 079 808 55 46.

Dès le lundi 17 mai 2021, l'Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois rouvrira ses portes à sa nouvelle adresse (Place de la Gare 5, 1800 Vevey), dans le respect des restrictions en vigueur en raison de la situation sanitaire, spécifiées sur le site internet de l'Ordre judiciaire (www.vd.ch/ojv, www.vd.ch/opf).

À compter de cette même date, l'Office changera de numéro de téléphone et sera désormais joignable au 021 557 13 00. L'adresse e-mail de l'Office ([info.ofev\(at\)vd.ch](mailto:info.ofev(at)vd.ch)) reste pour sa part inchangée.

Informations complémentaires

L'Office des poursuites du district de la Riviera – Pays-d'Enhaut, également établi Rue de la Madeleine 39, à Vevey, profitera du départ de l'Office des faillites pour s'étendre

dans les locaux ainsi libérés.

Pour rappel, le site internet de l'Ordre judiciaire (www.vd.ch/ojv) permet en tout temps de trouver les coordonnées actuelles et les horaires des différentes instances judiciaires.

Secrétariat générale de l'ordre judiciaire vaudois

Lausanne, le 04 mai 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

OJV, Céline Rod, conseillère en communication, Ordre judiciaire vaudois, [presse.ojv\(at\)vd.ch](mailto:presse.ojv(at)vd.ch)